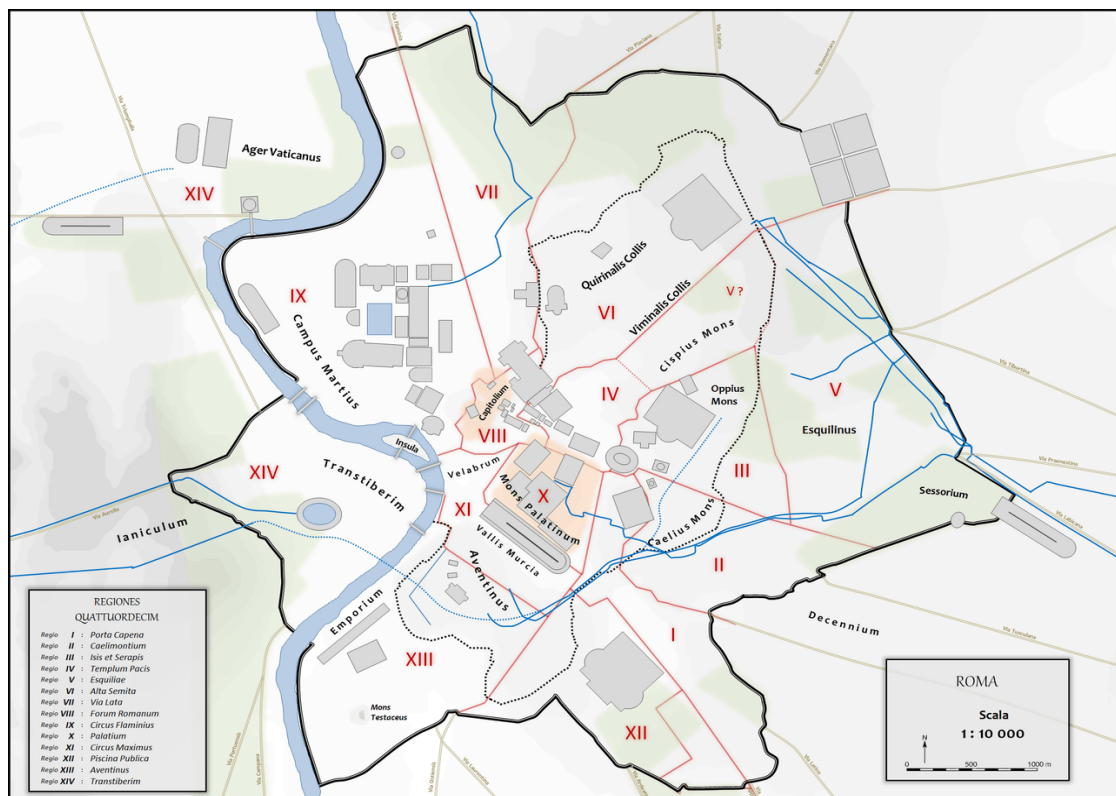


I. Une cité-état en botte italique

Les premières traces d'habitation de cette zone marécageuse au carrefour de l'Etrurie et du Latium, au bord du Tibre, datent de -1000. Des communautés villageoises finissent par se réunir autour du Mont Palatin fortifié (une des sept collines de Rome). Nous n'avons pas retrouvé de sources écrites de ces premiers temps, nous ne pouvons donc nous appuyer que sur les récits canoniques de l'histoire de Rome, et admettre qu'elle est bel et bien gouvernée par des rois. Les combats mettent généralement en prise un nombre restreint de combattants, et aboutissent à la constitution d'un butin, au pillage, et assez souvent à la déportation de la population vaincue à Rome, permettant d'étendre la cité-état sur les autres collines, d'augmenter sa population et d'affaiblir les cités alentour. Notons aussi que la cité de Rome mute considérablement au fil du temps, avec la création de temples, l'extension de structures défensives, un pont sur le Tibre sous le règne d'Ancus Marcius, etc.



Un plan « intemporel » de Rome, présentant les principaux monuments de la ville, datant de la Rome royale ou républicaine, le découpage en régions établi par Auguste (Princeps entre -27 et 14), les différentes collines, les aqueducs en bleu, la muraille du roi Servius Tullius en pointillé noir, celle de l'Empereur Aurélien (270-275) en noir.

Les premières luttes de la Rome royale se font avec ses voisins directs. Les peuples sabins d'abord en 753, avec des prises de villages, des déportations de population, des batailles rangées, et une réconciliation mythique grâce à l'entremise des Sabines, aboutissant à une double royauté et au peuplement du Capitole. C'est ensuite les cités étrusques de Fidènes et de Véies qui sont vaincues en bataille rangée sous le règne de Romulus (753-716). Mais ces deux cités se montreront souvent prêtes à rejouer la guerre. Sous le règne du troisième roi de Rome, Tullus Hostilius (671-640), c'est une guerre contre la cité-état d'Albe-la-Longue qui se met en place et est censée se résoudre par le fameux combat entre les Horaces (une famille romaine) et les Curiaces, (une famille d'Albe-la-Longue). Malgré la victoire du dernier Horace survivant, la cité s'allie à Fidènes et Véies pour rejouer la guerre, mais, battus, la cité est rasée et ses habitants déportés à Rome sur le mont Célius.



Les Sabines, Jacques-Louis David (1748-1825), 1799

Le quatrième roi Ancus Marcius (640-616) affronte surtout les peuples latins, qui se montrent plus entreprenants : Politorium (qui finissent sur l'Aventin) (Tite-Live 1.33.2) et Médullia. Le port d'Osties plus loin sur le Tibre est fondé. Tarquin l'Ancien (616-578) combat d'abord les Latins d'Apioles, puis la guerre contre les Sabins mobilise à nouveau l'armée, qui est augmentée (Tite-Live 1.36.7-8). Jusqu'à la fin de son règne, il établit une muraille en pierre et combat de nombreuses cités latines avec beaucoup de succès. Servius Tullius (575-535) est à l'origine d'autres combats contre les peuples étrusques, et notamment Véies. Il réforme l'armée (Tite-Live 1.43). Tarquin le Superbe

(535-509), dernier roi, combat les Latins, les Volsques, avant de se faire détrôner par Brutus, qui établit la République.

II. Une armée mythique ?

Ainsi, après cette rapide synthèse d'histoire militaire, on se rend compte que les Romains ont combattu les cités alentour, les peuples latins, les peuples étrusques et d'autres peuples locaux. Ils ont pillé, rasé des cités, et ont utilisé la déportation pour peupler la cité-mère, et les ouvrages successifs des rois ont permis d'améliorer la défense, les structures religieuses, aboutissant même à la création d'un port à Osties. Il s'agit maintenant de voir comment l'armée romaine se structure à partir des quelques sources littéraires et archéologiques.

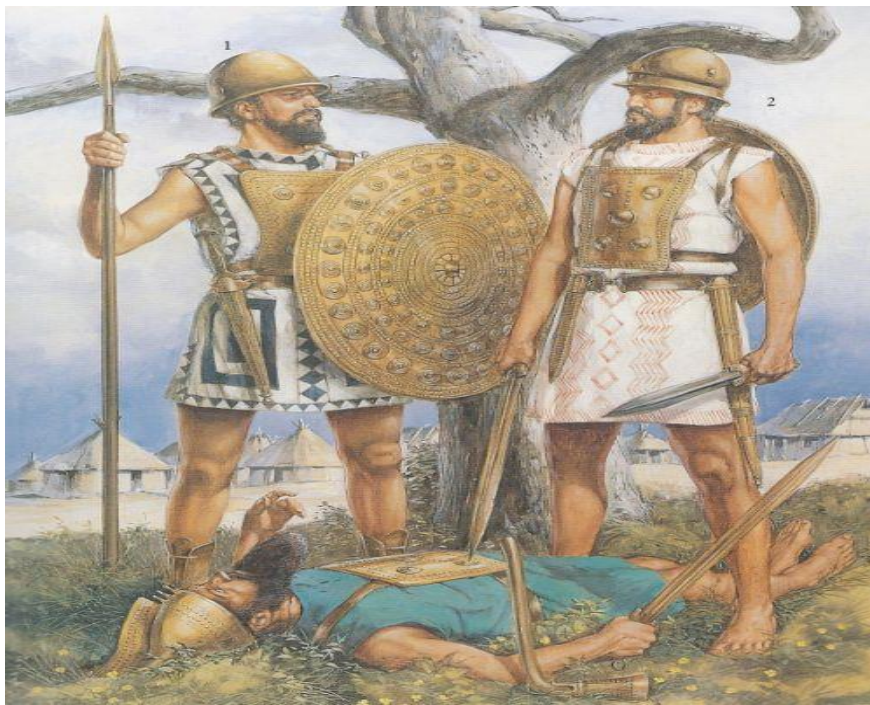
a) L'armée originelle

Romulus a partagé la population entre 3 tribus, menés par 3 tribuns, chacun subdivisée en 30 curies, menées par des curiates. Sans faire un résumé des institutions politiques entre les différentes comices et le Sénat, la legio, c'est-à-dire la levée, et qu'on peut traduire en français par légion, consiste en la levée d'une centurie de 100 hommes et d'une décurie de 10 hommes par curie. On aboutit ainsi à 30 centuries d'infanterie et 30 décuries de cavalerie, soit à 3000 soldats d'infanterie et 300 cavaliers. D'après Denys d'Halicarnasse en 2.14.4, le système d'appel aux troupes est simplifié : le roi demande aux tribuns de réunir l'armée, ceux-ci appellent les centurions qui doivent constituer 100 hommes, et ces derniers appellent les décurions qui doivent emmener 10 hommes. Sans compter les cavaliers.



Hoplites grecs au combat (*La grande encyclopédie de l'histoire du monde junior tome 1*, Éditions Nathan, Paris, France, 1994)

Sans plus de détails, on a découvert la présence de chars dans certaines tombes, aussi il serait possible de parler d'une aristocratie guerrière montée sur char, accompagnée de ses clients : des armées privées en somme, qui s'ajoutent à l'armée de la cité. La milice locale de Rome, la *legio*, levée en cas de danger, est en tout cas constituée comme la phalange hoplitique grecque, avec un bouclier à deux prises, une lance plus ou moins longue, une structure en files, un casque et une cuirasse en bronze. Mais que dire face aux effectifs militaires assez irréalistes énumérés par Denys d'Halicarnasse en 2.37.5 contre les Sabins, où il parle de pas moins de 20 000 fantassins et de 800 cavaliers ?



Deux soldats romains de la Rome royale.

Notons que Denys d'Halicarnasse indique en 2.13 la présence d'un bataillon d'élite, créé par Romulus lui-même, et composé de 300 cavaliers appelés les *Celeres*. On peut notamment comparer ce bataillon avec la garde personnelle de 300 hommes des Spartiates, ou bien encore le bataillon sacré de 150 couples homosexuels des Thébains. Quoi qu'il en soit, ces 300 hommes sont adeptes des coups de main et agissent en tant que gardes du corps du roi Romulus. Chaque curie en fournit 10. Ils combattent à cheval ou à pied.

b) Les réformes de Servius Tullius

Au moment où s'engage cette réforme militaire, Rome a fort à faire avec les Sabins, et l'extension de Rome et ses colonies ont sûrement fait évoluer l'appareil militaire. D'après nos sources littéraires, c'est sous Servius Tullius qu'une réorganisation se fait jour. Pour la cavalerie, Servius lève 15 nouvelles centuries de chevaliers (*equites*) parmi les plus riches, et porte le nombre de cavaliers à 1800 (estimation). A la manière des Grecs, il divise la population romaine non plus seulement entre trois tribus, mais aussi entre cinq classes déterminées par leur richesse.



Une phalange hoplitique à la grecque.

Les troupes d'infanterie (*pedites*) tirées des trois premières classes forment l'infanterie lourde, semblable à la phalange, et notamment au niveau de l'équipement : casque (*galea*), cuirasse (*lorica*) et jambières (*ocrea*) en bronze, petit bouclier de bronze (*clipeus*), lance (*hasta*) et épée (*gladius*). La première classe compte quarante centuries d'hommes mûrs, destinés à garder la Ville, et quarante autres d'hommes jeunes, susceptibles d'être envoyés combattre à l'extérieur des murs. Deux centuries supplémentaires d'ouvriers capables de manœuvrer les machines de guerre complètent cette première classe.



Le plus proche de l'équipement décrit par Tite-Live est le troisième soldat en partant de la gauche, qui a l'équipement complet d'un soldat de première classe, et vraisemblablement le bouclier plus long d'un soldat de 2e ou de 3e classe.

D'après Tite-Live, la 2e classe oublie la cuirasse pour un bouclier plus long, et compte 20 centuries. Même chose pour la 3e classe, excepté qu'on oublie aussi les jambières. La 4e et la 5e classe forment l'infanterie légère : les 20 centuries de la 4e classe ne portent pas d'autres armes défensives que leurs vêtements, et sont équipés d'une lance (*hasta*) et d'un dard (*verutum*), caractérisant une arme de jet. La dernière classe se compose de 30 centuries : une majorité de frondeurs, ainsi que les joueurs de cors (*cornicen*) et de trompettes (*tubicen*). Une dernière centurie compose les citoyens non armés, les plus pauvres. Au niveau du chiffre total des troupes, on parle ou bien d'une légion de 6 000 hommes menée par un préteur, ou bien de deux légions composées chacune de 3 000 soldats d'infanterie lourde. Les unités plus légères sont de l'ordre de 1 200 troupes par légion.

Par Marin Sorasso-Bluem